



***La municipalité vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2026***



Vœux du Maire



Frédéric Thomas

Chères Thiavilloises, chers Thiavillois,

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse ce mot d'ouverture, reflet de l'attachement profond que nous portons tous à notre commune. Thiaville-sur-Meurthe est un village vivant, solidaire et dynamique, où il fait bon se retrouver, partager et construire ensemble l'avenir.

Notre commune peut être fière de ses forces vives : ses habitants, ses associations, ses agents communaux, ses bénévoles et ses élus qui œuvrent chaque jour avec engagement et dévouement au service de l'intérêt général.

Cette année encore, notre village s'est distingué par son engagement en faveur de l'environnement, récompensé par l'obtention de deux libellules, symbole de notre volonté de préserver la biodiversité et de valoriser notre cadre de vie.

Je souhaite également saluer l'arrivée de Cindy, notre nouvelle secrétaire de mairie, qui a su très rapidement trouver sa place au sein de l'équipe municipale grâce à son professionnalisme, sa disponibilité et son sens du service public.

Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit de convivialité, de respect et de solidarité qui caractérise notre commune.

Tournés vers l'avenir, fidèles à nos valeurs, continuons de rendre Thiaville-sur-Meurthe un territoire attractif, humain et responsable, et un village où il fait bon vivre.

En ce début d'année, je souhaite vous adresser, à chacune et chacun d'entre vous, des vœux sincères et profondément chaleureux.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2026.



Recensement 2026



Céline Colin-Massonneau

Le recensement se déroulera du 16 janvier au 14 février 2026. Pour notre commune, c'est Céline Colin-Massonneau qui a été désignée pour se rendre chez toutes les personnes du village.

Répondre à l'enquête de recensement est obligatoire.

Les données recueillies sont uniquement exploitées par l'Insee et ne sont pas transmises à d'autres ministères ou organismes.

Elles permettent de :

- * Déterminer le nombre d'habitants de la commune,
- * Établir la dotation globale de fonctionnement,
- * Prévoir la construction d'infrastructures, de places en crèche, en Ehpad, etc.

Comment répondre ?

- * En mairie pendant les heures d'ouverture,
- * Avec l'agent recenseur, qui passera à votre domicile.

Toutes les informations que vous communiquerez restent strictement confidentielles.

Elections Municipales



Ce qu'il faut retenir :

La ou les listes doivent obligatoirement être complètes, c'est-à-dire qu'à Thiaville, ce sera 15 personnes ; il est toléré 13 personnes pour le minimum ou 17 personnes pour le maximum. Pour le vote, vous avez l'obligation de choisir une liste complète : modifier quoi que ce soit sur la liste et ce sera obligatoirement une liste nulle.

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Dates clés pour les élections municipales de mars 2026 :

- 4 février : date limite pour s'inscrire **en ligne** sur les listes électorales.
- 6 février : date limite pour s'inscrire **en mairie** sur les listes électorales.
- 15 mars 2026 : premier tour de scrutin.
- 22 mars 2026 : second tour de scrutin.

Rappel de l'obligation de l'instruction

Pour rappel, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants âgés de 3 à 16 ans. Les familles concernées sont invitées à envoyer un mail à la mairie en précisant : Nom, Prénom, date de naissance et lieu de scolarité de l'enfant à info@thiaville.com.

Cette démarche permet à la commune de veiller au respect de l'instruction obligatoire. La non-déclaration peut entraîner des sanctions allant jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende.

Repas des aînés

Le 5 décembre à la salle Poirel, organisée par la municipalité, 45 aînés étaient réunis pour un après-midi convivial où chacun a pu recevoir un bon d'achat de 25 €.



Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers



Les représentants :
Maires de
Bertrichamps, Lachapelle
Thiaville, SDIS 54, UD 54
Conseil Départemental
et député.



Label commune nature



Les "Deux Libellules" sont une distinction régionale qui récompense les collectivités engagées dans des démarches environnementales. Toute l'année, nos employés réalisent un travail essentiel pour rendre notre village plus agréable, plus propre, tout en respectant la biodiversité :

Suppression totale des produits phytosanitaires fabrication de cabanes pour les oiseaux et les chauves-souris, replantation systématique : un arbre arraché = un arbre replanté, création de prairies fleuries et fauchage tardif, qui permettent des économies tout en ayant un impact énorme sur la

préservation des insectes, maintien de nos fontaines, malgré un coût important pour le budget communal, car c'est une priorité dans notre gestion de l'eau. Un grand merci aussi aux habitants qui contribuent activement, par exemple en fleurissant leurs maisons.

Affouages

À la demande de Gilles Zinutti, adjoint à la forêt, la vingtaine d'affouagistes était réunie pour le tirage au sort de leurs parcelles, en présence de M. le maire, mais aussi d'une partie de la commission forêt. Une commission qui réalise un énorme travail, ce qui permet de réaliser d'importantes économies en faisant eux-mêmes le marquage des affouages ainsi que de nombreux travaux d'entretien.



Le Thiavillois

Le Thiavillois est une diffusion bimestrielle à 350 exemplaires (12 feuilles). Son objectif est de rediffuser principalement les photos, les manifestations passées ou à venir des associations, ainsi que les informations de la municipalité. Cela représente un travail important, suivi par l'adjoint chargé de la communication, mais aussi par toutes les personnes qui participent, de sa conception à sa distribution.



Un épisode neigeux a traversé le village. Merci à Denis Michel, Dominique Lahaye et Mickaël pour le déneigement du village.



Moment convivial avec les employés



Comme chaque fin d'année, la municipalité organise une rencontre avec tous les employés derrière un petit déjeuner et chacun percevra un chèque cadeau de 50 €.

Les amis de l'école

Le 5 décembre comme chaque fin d'année, c'était le rendez-vous des amis de l'école à la salle Jacquiel. Un grand merci à tous les organisateurs et au public qui est venu nombreux participer à notre fête. Pour rappel, tous les bénéfices permettent d'aider à financer des activités ou du matériel pour l'école de Thiaville.



Danse en ligne



Notre groupe a fait une belle rentrée après la Fête du Sport et des Associations de Raon-l'Étape, le 6 septembre. Invités par l'association des commerçants raonnais, nous étions sur le parking du supermarché Bi1, le matin du dimanche 5 octobre, pour participer à Octobre Rose avec des danses d'initiation. Le 10 octobre, nous avons rendez-vous avec les sympathiques membres de l'association Ensemble et Solidaires de Raon-l'Étape, pour la Semaine Bleue. Avant cela, le 31 août, à Saint-Max, nous étions quelques-unes à l'atelier de Colin Ghys, un célèbre danseur et chorégraphe belge, invité par le club Country Station de Champigneulle. Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de danser lors du marché de Noël des Amis de l'École de Thiaville-sur-Meurthe : c'est un rendez-vous très apprécié de nos danseurs. Si vous souhaitez apprendre la Line Dance sur des musiques country et pop, n'hésitez pas à nous rejoindre ! La Line Dance et le groupe vous attendent... Nous sommes à l'Espace Michel Jacquet :

Le mercredi, de 14 h à 15 h 45 (niveau débutant),
 Le jeudi, de 18 h à 19 h 45 (niveau supérieur).
 Contact : linedancefrthiaville@gmail.com
 Facebook : Happy Line Dancing.



Tennis de table du Foyer rural

Le tournoi de tennis de table du Foyer Rural a eu lieu les samedi 27 et dimanche 28 décembre. Ce fut un véritable succès. Des joueurs de tout le Grand Est, et même de l'étranger (un Allemand et un Suisse), étaient présents. Comme l'an dernier, la date était parfaitement choisie : d'une part, les Alsaciens ne pouvaient pas jouer chez eux, les salles étant fermées pendant la période de Noël ; d'autre part, entre les deux fêtes de Noël et du Nouvel An, cela fait du bien de se dégourdir les jambes lors d'un tournoi agréable et très bien organisé. C'est pourquoi les joueurs de Colmar étaient très nombreux. Ce sont d'ailleurs eux qui ont remporté la victoire. C'est aussi la raison pour laquelle il y a eu 100 joueurs le samedi et 110 le dimanche ! Le classement, validé par les juges-arbitres, a été le suivant :

1er : Colmar
2e : Étival
3e : Haguenau
9e : Thiaville

Pour 58 équipes (contre 59 prévues, car le SLUC Nancy n'est pas venu à la dernière minute). En ce qui concerne les performances :

858 matchs ont été joués. Comme les joueurs avaient le droit de participer à plusieurs tableaux, cela correspond à des échanges impliquant 527 joueurs. 29h30 de compétition, soit une moyenne d'environ 25 minutes par match. Autant dire que les bénévoles n'ont pas chômé, que ce soit pour assurer la fluidité des matchs ou la restauration de tous ces joueurs. Les organisateurs devaient être en forme, car les matchs se sont terminés à 22 h le samedi et à minuit le dimanche ! Tout le monde était déjà prêt à revenir l'an prochain. Cependant, Noël tombera un vendredi, ce qui rendra difficile l'organisation de deux jours de tournoi comme cette année. Mais nous faisons confiance aux organisateurs pour trouver une solution.

Une formation d'arbitre de club de tennis de table a été réalisée à l'espace Jacquiel. Éric Mathis, président du comité départemental, et Laurent Durand, juge-arbitre du club d'Anould, en étaient les deux formateurs. Le but de cette formation était d'apprendre aux joueurs les bases de l'arbitrage, afin de permettre aux pongistes de diriger correctement les prochaines parties de tennis de table.



Noël des enfants



Rappel de bien-vivre ensemble

L'aire de jeu n'est pas un endroit où nos amis les chiens doivent venir se soulager. Il serait bien de respecter cet endroit spécialement réservé aux enfants.

Il en est de même pour nos trottoirs : c'est facile de le faire chez le voisin, mais imaginez la même chose devant votre porte. Notre village est entouré de prairies : il n'est pas difficile de faire quelques mètres de plus, et cela arrangerait tout le monde. Si l'envie est urgente, il suffit de ramasser.

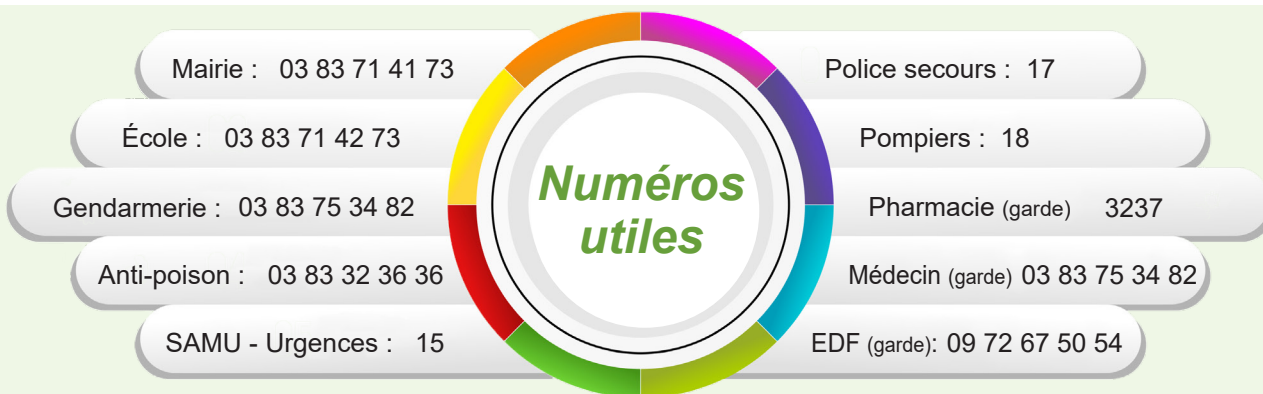
Tous ces gestes contribuent au bien-être de tous !



En avant marche



Sylvie Train a rejoint le groupe de la section marche du Foyer Rural en décembre 2014. Avec toujours ses chocolats dans son sac à dos à destination des marcheurs. Après 11 ans parmi nous, elle quitte Thiaville pour la région de Beaune et se rapprocher de sa famille. La section marche et ses adhérents souhaitent à Sylvie une belle adaptation dans son nouveau lieu de vie et de belles balades en perspectives.



Etat civil

Pas de mouvements

Collecte et déchetterie



Sacs noirs
Jeudi 22 janvier
Jeudis 5 et 19 février
Jeudis 5 et 19 mars

Sacs jaunes
jeudi 29 janvier
jeudis 12 et 26 février
Jeudis 12 et 26 mars

Déchetterie de Baccarat

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h00
Mardi : 13h30 / 17h00
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h00
Jeudi : 13h30 / 17h00
vendredi: 9h-12h-13h30 / 17h00
Samedi : 9h-12h -13h30 / 17h00
Dimanche : 9h00-12h00
Jours fériés : fermée



Accueil mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi		18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi		14h - 16h



Directeur de publication : Frédéric Thomas
Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
Dominique George, Damienne Villaume
Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thierville.com